

VILLE DE MONTBARD
B.P. 90
21506 MONTBARD CEDEX
Tél. 03.80.92.01.34

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 14 FÉVRIER 2023

Le Conseil Municipal de la Commune de Montbard, dûment convoqué le 8 février 2023, par le Maire, Laurence PORTE, s'est réuni le 14 février 2023 à l'Espace Paul Eluard.

Présents :

Laurencé PORTE, Aurélio RIBEIRO, Danielle MATHIOT, Abdaka SIRAT, Maryse NADALIN, Martial VINCENT, Valérie MONTAGNE, Marc GALZENATI, Sandra VAUTRAIN, Bernard NICOLAS, Brigitte FOGLIA, Dominique ALAINÉ, Béatrice QUILLOUX, Francisca BARREIRA, Fabien DEBENATH, Mireille POIRROTTE, Aurore LAPLANCHE, Béatrice PARISOT, Sylvie GOYARD, Ahmed KELATI, Bruno DIANO

Excusés ayant donné pouvoir : Jordan LE CARO à Martial VINCENT, Thierry MOUGEOT à Danielle MATHIOT, Gérard ROBERT à Aurélio RIBEIRO, Joël GRAPIN à Laurence PORTE, Céline AUBLIN à Abdaka SIRAT, Daniel DESCHAMPS à Marc GALZENATI, Magalie RAEVENS à Maryse NADALIN.

Absent : Maryline DECOURSIERE-PERROT

2023.12 – Enseignement musical dans les écoles de la Communauté de Communes du Montbardois : renouvellement de la convention

Rapporteur : Danielle MATHIOT

Considérant que dans le cadre du Schéma Départemental de l'Enseignement Spécialisé initié par le Conseil Départemental de Côte-d'Or, la Ville de Montbard, via son Conservatoire de Danse, de Musique et Théâtre, met à disposition de la Communauté de Communes du Montbardois des intervenants formés.

Vu la délibération n°2012.41 du 19 avril 2012 approuvant le projet de convention de mise à disposition d'intervenants,

Considérant qu'il convient d'actualiser la convention telle qu'annexée à la présente délibération

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **approuve** la convention relative à l'enseignement musical dans les écoles de la Communauté de Communes du Montbardois
- **autorise** le Maire à signer ladite convention et tout autre document entrant dans l'application de la présente délibération